

# Air France veut économiser 120 millions par an sur ses navigants

[ 04/02/10 - 19H27 - actualisé à 19:47:00 ]

**Ce plan vise à redresser l'activité moyen-courrier de la compagnie à compter de 2012. Les économies sur les pilotes porteraient sur 66 millions d'euros.**

Air France veut réaliser 120 millions d'économies par an sur son personnel navigant sur le réseau court et moyen-courrier, dont plus de la moitié portera sur les pilotes, ont indiqué jeudi des syndicats, confirmant une information de "La Tribune". Au cours d'une réunion qui s'est tenue mercredi, la direction de la compagnie a fait part de sa *"volonté de faire une économie de 66 millions d'euros par an sur les PNT (personnels navigants techniques, les pilotes) court et moyen-courrier"*, a indiqué à l'AFP Christophe Pesenti du syndicat minoritaire Alter.

Ces économies, visées à partir de 2012, entreraient dans le plan dit NEO (pour "Nouvelle offre européenne") pour redresser l'activité moyen-courrier de la compagnie qui souffre de la concurrence des compagnies à bas prix comme la britannique EasyJet ou l'irlandaise Ryanair. Air France n'a souhaité faire "aucun commentaire" sur ces informations.

Par ailleurs, **des économies viseraient aussi le personnel navigant commercial (PNC), a indiqué le syndicat d'hôtesse et stewards SNPNC.** Lors d'une réunion le 27 janvier, la direction d'Air France a fait part de son souhait d'économiser 13 millions par an en supprimant un navigant sur les Airbus A319 et 5 millions d'euros par la réduction de l'équipage sur les vols vers Alger, où les effectifs ont été renforcés pour des raisons de sécurité, a précisé Antoine Santero, porte-parole du SNPNC. Une amélioration de la productivité de 10% serait demandée aux PNC. En outre, 32 millions d'économies seraient réalisées sur le système de ravitaillement de la restauration de bord.

**Une agression, selon Alter**

*"Ce que nous propose l'entreprise est absolument inacceptable"*, a jugé

M. Santero. Ce projet de la direction d'Air France est *"une agression"*, a dénoncé Alter. Elle cherche à *"diviser les populations pour mieux les attaquer"*, en réservant un traitement différent pour les pilotes moyen et long-courrier, a poursuivi M. Pesenti. Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), majoritaire chez Air France, a lui aussi estimé que le projet n'était *"pas acceptable en l'état,"* a expliqué son porte-parole Erick Derivry.

Le projet NEO, annoncé en novembre dernier, comprend un volet commercial, avec notamment une réduction à partir du 1er avril des tarifs sur les moyen-courriers et la limitation de certaines prestations sur ces vols. **Il prévoit aussi un volet d'économies de 20% sur les escales en France et sur les personnels navigants.** Les coûts et les effectifs des escales en province passeraient de 3.750 à 3.000 salariés, selon une étude livrée au comité central d'entreprise en janvier.

**Les Echos (source AFP)**

Partenaire commercial :

« **La classe affaire au meilleur prix e**